

<b>Zeitschrift:</b>	L'Émilie : magazine socio-culturelles
<b>Herausgeber:</b>	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
<b>Band:</b>	[95] (2007)
<b>Heft:</b>	1514
<b>Artikel:</b>	"La peine me semble viser plutôt l'exemplarité et la dissuasion que la réhabilitation du coupable"
<b>Autor:</b>	E.J.-R. / Cogo, Federica / Menu, Anne-Christine
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-283170">https://doi.org/10.5169/seals-283170</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «La peine me semble viser plutôt l'exemplarité et la dissuasion que la réhabilitation du coupable»

Federica Cogo et Anne-Christine Menu sont respectivement aumônières catholique et protestante à la prison de Champ-Dollon. Au contact quotidien avec les détenu-e-s, elles nous livrent leurs réflexions.

Propos recueillis par E.J.-R.

*L'émilie : Quel est le rôle d'une aumônière de prison ?*

**Federica Cogo:** L'aumônerie est le lieu où l'Eglise est présente dans une institution particulière, en l'occurrence la prison. Mais paradoxalement, lorsque j'accueille un-e détenu-e dans mon bureau, je ne dois pas oublier qu'en réalité, c'est elle/lui qui m'invite à m'asseoir à ses côtés pour partager la joie de la rencontre – même si cette rencontre a lieu au cœur de sa souffrance. Et la spécificité d'une rencontre à l'aumônerie est qu'elle se déroule toujours à trois : Dieu, le ou la détenu-e et moi-même. L'aumônier-e n'est qu'un instrument, le «catalyseur», pour ainsi dire, de la rencontre entre le ou la détenu-e et Dieu.

**Anne-Christine Menu:** Le rôle de l'aumônier-e en milieu carcéral est l'écoute de ce que les détenu-e-s désirent partager, que ce soient des préoccupations spirituelles, existentielles, ou des besoins pratiques (café, sucre...) et son accompagnement par le partage, l'enseignement biblique et la prière en fonction de la problématique rencontrée.

L'aumônier-e anime également les célébrations religieuses et à Champ-Dollon, les célébrations sont très fréquentées. En outre, l'aumônier-e est en lien avec la direction de la prison et peut à tout moment solliciter un entretien pour poser ses questions et faire des propositions. Enfin, l'aumônier-e n'est ni un assistant social, ni un médecin, ni un psychologue, ni un juge, ni un avocat. Sa spécificité est d'aider les personnes à cheminer, sous le regard de Dieu, avec leurs questions, leurs culpabilités, leurs souffrances, leurs joies.

*L'émilie : Les aumônières s'occupent-elles indifféremment des détenus et des détenues ? Quelles différences percevez-vous dans vos relations avec les détenues et celles avec les détenus ?*

**F.C. :** La prison de Champ-Dollon accueille environ 450-470 détenus dont seulement (et heureusement !) une vingtaine de femmes. Je rencontre donc en majorité des hommes. Lorsque je rencontre des femmes, une sorte de complicité s'installe, une certaine proximité de sensibilité, de façon d'être au monde. Je m'identifie plus facilement à leur situation. Avec les hommes, je vis plutôt l'altérité et la complémentarité. Ce sont deux mouvements différents : les femmes me renvoient à moi-même, les hommes me poussent à aller au-delà de moi-même.

**A.-C. M. :** Les aumônières voient également des hommes et des femmes détenus. En fait la population d'hommes détenus est beaucoup plus importante à Champ-Dollon, donc nous voyons bien plus d'hommes que de femmes.

Il y a évidemment une différence entre une relation homme/femme ou une relation femme/femme. La sensibilité des femmes et leur manière de vivre l'incarcération est spécifique ainsi que leur manière d'être en relation avec nous.

*L'émilie : En tant que femmes, pensez-vous apporter quelque chose de spécifique au le milieu carcéral ?*

**F.C. :** Sûrement oui, mais quoi ? La différence homme-femme est ontologique, je ne connais pas d'autre manière d'être au monde que celle que je vis en tant que femme. C'est donc ma façon féminine d'être au monde que j'apporte en prison. Dans le cadre de l'aumônerie, j'ai la possibilité de vivre une qualité typiquement féminine à savoir l'accueil. La femme est, jusque dans sa chair, accueil de la vie. Une vie qui ne lui appartient pas et dont elle devra se séparer pour qu'elle puisse acquérir son autonomie. Une fois, j'ai comparé mon travail d'accompagnement et d'écoute à celui d'une sage-femme : j'aide une vie qui n'est pas de moi à naître. Je crois aussi que la femme a une capacité de «tenir» dans la souffrance qui s'inscrit elle-aussi dans sa chair.

**A.-C. M. :** Oui, je pense que c'est une grande chance que de pouvoir apporter cette douceur dans les relations, ce regard et cette attention «maternels». Nous n'avons pas de rapport d'autorité ni de force. Nous nous faisons respecter autrement. Lorsque je suis seule avec quarante détenu-e-s au culte, c'est par mon attitude, mon regard, mes paroles que j'obtiens le silence, pas par la force. Mais je crois que c'est avant tout par la conviction que je ne suis pas seule, que le Christ est avec moi, que je peux communiquer la paix et la sérénité.

*L'émilie : Y a-t-il un type général de parcours (pauvreté, difficultés psychologiques, etc.) qui mène les femmes en prison ou y a-t-il que des parcours particuliers ?*

F.C. : D'emblée, je dirais que les parcours particuliers prennent sur les généralités. Cela me semble essentiel, si l'on veut reconnaître à l'être humain, homme ou femme, sa grandeur en tant qu'être libre et responsable ! Cela veut dire, par exemple, que si la pauvreté peut être un facteur qui facilite le choix du vol, de la prostitution, du gain facile, du transport de drogue ou autre, elle n'en est pas « mécaniquement » la cause.

A.-C. M. : Chaque histoire de vie que j'entends dans mon bureau est singulière. Toutefois, je peux dire que chez toutes les femmes que j'ai rencontrées, quel que soit le délit commis, il y avait une souffrance insurmontée, qui a conduit à l'acte délictueux. Je pense à des jeunes femmes, demandeuses d'asile, condamnées pour participation à un trafic de drogue. Le refus des autorités de leur permettre de travailler (cf. les lois sur l'asile), le non-sens que prenait leur vie en Suisse, le vide de leur quotidien durant des mois, voire des années, l'énorme pression psychologique qu'elles subissaient pour les forcer au départ, les ont fait craquer. La misère, les enfants à nourrir, la recherche désespérée d'un travail les font tomber dans des réseaux conduits par des hommes peu scrupuleux. Cela est aussi valable pour certains hommes.

*L'émilie : Selon vos expériences, quelles sont les préoccupations majeures des détenues ?*

F.C. : Les femmes incarcérées souffrent particulièrement de ce que leur incarcération fait subir aux personnes qu'elles aiment et spécialement à leurs enfants. La famille est au cœur de leurs préoccupations, beaucoup plus que leur propre situation en prison ou les soucis pour l'avenir. Pour d'autres, en particulier les femmes qui ont des problèmes de toxicodépendance, le moment de la sortie est source d'angoisse, car, pour certaines, c'est la rue qui les attend. Difficile à croire, mais dans certaines situations, la prison est mieux que la rue !

A.-C. M. : Nombre de femmes détenues ont des enfants, parfois en très bas-âge. L'angoisse et le vide de la séparation, la peur pour ce qu'ils deviennent sont l'une des plus grandes souffrances rencontrées.

Evidemment, les questions sur l'avenir sont omniprésentes, la peur pour certaines de sortir et d'être confrontées à la solitude lorsque les liens familiaux sont abîmés, l'angoisse que génère l'incarcération, lorsqu'elle se prolonge au-delà du supportable. Il y a aussi des préoccupations plus superficielles, telles l'apparence et la beauté. Mais coiffure, maquillage et habillement sont importants. On reconnaît une femme qui va moralement mieux à sa façon de prendre soin d'elle.

*L'émilie : Pensez-vous que la prison puisse parfois apporter quelque chose de positif aux détenues (possibilité de se recadrer, d'apprendre un métier...) ou n'est-ce qu'une punition et une épreuve ?*

F.C. : Champ-Dollon est une prison préventive. Les femmes, sauf quelques exceptions, n'y restent pas très longtemps. Il est donc difficile d'y envisager une formation ou un apprentissage. Par contre, elles ont la chance de pouvoir travailler assez rapidement dans un atelier créatif : poterie, travail sur bois, peinture, broderie, etc. C'est l'occasion de découvrir certains talents. Cependant, je crois que la prison – et je rejoins ici votre dernière question – ne se préoccupe pas ou pas assez, de la réinsertion. Nous vivons dans une société hantée par la peur. Dans ce climat, la peine me semble viser plutôt l'exemplarité et la dissuasion que la réhabilitation du coupable. Il est vrai qu'une collectivité doit pouvoir dire « non » au mal sous toutes ses formes, mais la prison est-elle la meilleure façon de signifier ce « non » ? Peut-on dire « non » au mal en infligeant un autre mal au présumé coupable ? J'aimerais que la société puisse entendre le « cri » silencieux de tous ceux et toutes celles qui, derrière les barreaux, cherchent péniblement à relever la tête, à être accepté-e-s avec leurs fautes et qui demandent à ne pas vivre toute leur vie avec la honte d'avoir été un jour en prison.

A.-C. M. : Si la personne détenue peut vivre quelque chose de positif, ce n'est pas grâce à la prison. Etre sorti d'un cercle infernal qu'on n'a pas pu arrêter soi-même est certes, une délivrance et certain-e-s détenu-e-s l'ont vécu momentanément comme cela. Je dis momentanément car le passage par la prison casse tellement de choses dans la vie des êtres que le plus souvent les détenu-e-s en sortent plus fragiles et meurtri-e-s que lorsqu'elles y sont entré-e-s.

*L'émilie : Que voudriez-vous que la société sache ou comprenne sur la vie carcérale en général et sur la vie des femmes incarcérées en particulier ?*

A.-C. M. : Une grande majorité d'hommes et de femmes n'ont pas leur place en prison. La prison crée l'illusion qu'on protège la société contre les délinquants. Mais, la plupart des prisonniers en sortent avec des difficultés supplémentaires.

La prison est un mal infligé qui répond à un mal commis. Elle ne touche pas seulement les fautifs. Trop souvent, on oublie la famille, les enfants, l'épouse qui du jour au lendemain doit faire face à des difficultés extraordinaires : surmonter la honte, vivre avec un salaire en moins, faire face à tous les problèmes administratifs que l'emprisonnement du conjoint occasionne. Le coût social n'a peut-être jamais été calculé, mais je le pense exorbitant.

D'ailleurs, je ne peux pas parler de vie en prison, mais de survie. Certain-e-s heureusement trouvent la force de faire un magnifique travail sur eux/elles-mêmes et en ressortent transformé-e-s.